Norme de confidentialité Allianz

Version 1.0

Effet : Mai 2018

Objet du present document

Ce document décrit la norme de confidentialité d'Allianz et vous fournit des informations sur les règles régissant le transfert international de données à caractère personnel entre les sociétés du groupe Allianz opérant dans l'Espace Economique Européen (EEE) et les sociétés du groupe Allianz en dehors de cette zone. Cette APS décrit également vos droits en ce qui concerne ces transferts, ce qu'il faut faire si vous voulez exercer vos droits ou se plaindre de ces transferts, et comment nous contacter.

Allianz

Table des matières

A. Introduction **3**

B. Principes sur la conformité et sur la protection des données personnelles. **5**

I. Diligence 5

II. Qualité des données 5

III. Transparence et Ouverture 5

IV. Legalité du traitement 7

V. Relation avec les processeurs de données (par exemple, les fournisseurs de services qui travaillent pour nous) 8

VI. Transferts & Transferts Ultérieurs 8

VII. Sécurité & Confidentialité 9

VIII. Perte des données personnelles 9

IX. Confidentialité par Defaut & Conception 9

X. Coopération avec les autorités charges de la protection des données. 10

C. Vos Droits **10**

I. Demandes d'accès, de rectification ou d'effacement. 10

II. Demandes d'objections 11

III. Demandes de restrictions 11

IV. Demande de Portabilité 11

V. Demandes d'objection aux décisions automatisées 12

VI. Traitement de vos demandes relatives à vos données personnelles 12

D. Transferts internationaux de vos données personnelles **13**

I. Vos réclamations et comment nous les traitons. 13

II. Vos droits de tiers bénéficiaires relatifs aux transferts internationaux de vos données personnelles 14

E. Application des lois et réglements **15**

F. Mise à jour de ce document **15**

A. Introduction

- Il s'agit de la version publique de l'Allianz Privacy standard (APS). L'APS contient les règles d'entreprise contraignantes (BCRs – « Binding Corporate Rules ») d'Allianz, qui ont été approuvées par les autorités nationales chargées de la protection des données dans l'Espace Economique Européen (EEE). Ces autorités comprennent le responsable de protection des données pour le groupe Allianz, à savoir l'autorité bavaroise de protection des données (BayLDA - Commissaire fédéral à la protection des données et au droit à l'information de l'Allemagne).

- Les BCRs ont été élaborées par l'AEE pour permettre aux multinationales de faire des transferts intra-organisationnels de données à caractère personnel au-delà des frontières, conformément aux lois et réglementations relatives à la confidentialité et à la protection des données de l'EEE. En principe, les lois et réglementations de l'EEE ne permettent pas le transfert de données à caractère personnel de l'EEE vers l'Asie, les États-Unis et d'autres régions. Les BCRs constituent le mécanisme juridiquement reconnu d'Allianz pour légitimer et favoriser les transferts de données à caractère personnel provenant de l'EEE ou traitées dans l'EEE au sein du Groupe Allianz.

- L'obtention de l'approbation des BCRs met l'accent sur l'engagement d'Allianz à maintenir la confiance de nos clients, employés et partenaires commerciaux en ce qui concerne la façon dont nous utilisons leurs données personnelles.

- L'APS traite des activités de traitement qu'Allianz effectue en tant que responsable de traitement lors de l'exécution de nos activités commerciales. L'APS couvre les données personnelles des employés actuels, anciens et futurs Il couvre également les données des agents, courtiers, intermédiaires, caisse de retraite ou fond de pension, fournisseurs et prestataires de services, actionnaires et autres partenaires commerciaux. Il couvre également les clients B2C et B2B2C, et les représentants des sociétés clientes, ainsi que d'autres tierces parties.

- Les entreprises du groupe Allianz sont tenues de mettre en œuvre l'APS. Cette norme ainsi qu'une liste actualisée des sociétés du groupe Allianz qui se sont engagées à se conformer à l'APS sont disponibles sur https://www.allianz.com/en/info/Privacy-Statement/.

Principaux éléments

Groupe Allianz

Le groupe Allianz englobe Allianz SE et toute société affiliée conformément à l'article 15 de la Loi allemande sur les sociétés par actions (AktG).

APS

APS signifie Allianz Privacy Standard et contient les règles d'entreprise contraignantes d'Allianz, ainsi que les exigences minimales relatives à la protection et à la confidentialité des données à travers le groupe Allianz.

Règles d'entreprise contraignantes (BCRs)

Sont le mécanisme légalement reconnu de légitimation et de facilitation des transferts de données à caractère personnel qui proviennent ou bien collectées dans l'EEE au sein d'un groupe d'entreprises.

Responsable de traitement

Est une personne physique ou morale, une autorité publique, un organisme ou tout autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités (« pourquoi») et les moyens («comment») du traitement de vos données personnelles. Si deux ou plusieurs responsables de traitement déterminent conjointement les finalités et les moyens du traitement, ils sont considérés comme des co-responsables et doivent coopérer de manière transparente pour assurer le respect des APS.

Processeur de données

Est une personne physique ou morale qui traite vos données personnelles pour le compte d'un responsable de traitement.

EEE

L'espace économique européen est constitué des pays faisant partie de l'Union européenne, ainsi que de l'Islande, du Liechtenstein et de la Norvège.

Employés

L'employé couvre tous les employés, les gestionnaires, les directeurs et les membres du Conseil d'administration d'une société d'Allianz Group.

Responsable de la Protection des données du Groupe

Désigne le Responsable de la Protection des Données et de la Vie Privée du Groupe Allianz, nommé par le Directoire d'Allianz SE.

Group Privacy & Data Protection

Désigne l'équipe au sein du Département de Conformité du Groupe chargée de la conformité aux règles de protection des données et de la Vie Privée.

Personne concernée

Est défini comme une personne physique identifiée ou identifiable à laquelle les données personnelles se rapportent. Une personne physique identifiable est celle qui peut être identifiée, directement ou indirectement, en particulier par référence à un identifiant tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne ou un ou plusieurs facteurs spécifiques au physique, identité physiologique, génétique, mentale, économique, culturelle ou sociale de cette personne physique. Dans l'APS, il s'agit des employés et du personnel connexe, des clients, des partenaires commerciaux ou de toute autre tierce partie dont les données personnelles sont traitées.

Transferts internationaux

Signifie une divulgation de données à caractère personnel, par transmission physique ou accès à distance, à des sociétés non-EEE du groupe Allianz qui sont légalement liées par l'APS.

Données personnelles

Désigne toute information relative à une personne.

Perte de données personnelles

Perte de données personnelles : tous les cas de perte de données, de fuite ou de violation, qui incluent ou pourraient inclure des données personnelles.

Traitement

Signifie toute opération ou ensemble d'opérations effectuées sur tout ou partie de vos données personnelles. Cela peut être fait de façon automatisée ou par d'autres moyens. Il couvre des activités telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, le stockage, l'adaptation ou la modification, la récupération, la consultation, l'utilisation, la divulgation par transmission, la diffusion ou la mise à disposition de données autrement. Il fait également référence à l'alignement ou à la combinaison, à la restriction, à l'effacement ou à la destruction des données.

Profilage

Le profilage est une forme quelconque de traitement automatisé de vos données personnelles consistant en l'utilisation de vos données personnelles pour évaluer certains aspects personnels qui vous concernent. Ceci peut se référer à l'utilisation pour l'analyse ou pour prévoir des aspects concernant votre exécution au travail, la situation économique, la santé, les préférences personnelles, les intérêts, la fiabilité, le comportement, l'emplacement ou les déplacements.

Destinataire

Un destinataire est une personne physique ou morale, une autorité publique, un organisme ou un autre organisme auquel les données à caractère personnel sont divulguées, qu'elles soient tierces ou non.

Données personnelles sensibles

Signifie des données personnelles qui peuvent révéler votre origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les croyances religieuses ou philosophiques ou l'affiliation syndicale. Il se réfère également au traitement de vos données génétiques et des données biométriques pour vous identifier de façon unique, ainsi que des données concernant votre santé ou des données concernant votre vie sexuelle ou l'orientation sexuelle.

B. Principes sur la conformité et sur la protection des données personnelles.

Les sociétés du groupe Allianz observent les principes suivants lors du traitement des données personnelles soumises aux lois et réglementations relatives à la confidentialité et à la protection des données de l'EEE.

I. Diligence

Nous traitons vos données personnelles avec la diligence voulue, de manière juste, légale et transparente.

II. Qualité des données

1. Limitation à l'objet

Nous ne traitons vos données personnelles que pour remplir nos objectifs commerciaux spécifiques, clairs et légitimes. Nous pouvons apporter des modifications précises, claires et légitimes à nos objectifs commerciaux.

Toute nouvelle finalité commerciale sera compatible avec les finalités initiales pour lesquelles nous avons collecté vos données personnelles, à moins que vous n'acceptiez que vos données soient traitées à d›autres fins. Nous vous informerons de ces changements.

2. Minimisation et Exactitude des données

Si vous nous informez de changements relatifs à vos données personnelles ou que nous en faisons nous-mêmes dans le cadre de notre traitement de vos données personnelles, nous nous assurons que :

- Vos données personnelles sont à jour et que si certaines d'entre elles sont inexactes, qu'elles soient immédiatement effacées ou rectifiées comme il convient, en gardant à l'esprit la raison pour laquelle nous collectons vos données personnelles.
- Toutes les mises à jour de vos données personnelles sont reflétées dans nos systèmes et bases de données, qu'elles soient internes ou externes.
- Vos données personnelles sont adéquates et limitées à ce qui est nécessaire à nos fins commerciales.

3. Limitation de stockage

Nous ne gardons vos données personnelles qu'aussi longtemps que nous avons besoin pour répondre à nos besoins commerciaux ou comme l'exige la Loi.

Nous éliminons et/ou archivons correctement vos données personnelles lorsque nous n'en avons plus besoin. Par ailleurs, nous rendons anonymes vos données personnelles de manière à ce que vous ne puissiez plus être identifié si nous souhaitons les conserver au-delà de ces délais.

III. Transparence et Ouverture

En général, nous recueillons vos données personnelles directement auprès de vous. Si nous recueillons des données personnelles provenant d'autres sources, à condition seulement qu'une telle pratique soit raisonnable et permise par les législations et réglementations applicables. Les informations que nous vous fournissons diffèrent selon la source des données personnelles. Le tableau suivant présente les informations que nous vous fournissons lorsque nous recueillons vos données personnelles, soit directement auprès de vous ou d'une autre source :

	Données collectées directement auprès de vous	Données collectées auprès de tierces parties
Quelle société d'Allianz Group (ou mandataire) est responsable de la gestion de vos données personnelles (responsable de traitement).	OUI	OUI
Quelle personne vous pouvez contacter si vous avez des questions ou des inquiétudes au sujet du traitement de vos données personnelles. Ce sera le DPO ou le DPP.	OUI	OUI
Les raisons pour lesquels nous traitons vos données personnelles ainsi que la base légale qui nous permet de le faire.	OUI	OUI
Si nous croyons que le traitement de vos données personnelles est dans notre intérêt légitime ou celui d'une tierce partie et des détails sur cet intérêt.	OUI	OUI
Le type de données personnelles que nous traitons (par exemple, votre nom ou date de naissance).	NON	OUI
Les entreprises et les personnes, ou catégories d'entreprises et de personnes avec lesquelles nous partageons vos données personnelles.	OUI	OUI
Les mesures que nous prenons pour protéger vos données personnelles lorsque nous les envoyons à d'autres entreprises ou personnes situées en dehors de l'EEE, ainsi que la façon d'obtenir plus d'informations sur ces étapes.	OUI	OUI
Combien de temps nous gardons vos données personnelles ou, si ce n'est pas possible, quelle approche nous avons choisi concernant ces durées de conservation.	OUI	OUI
Les droits que vous avez par rapport à vos données personnelles.	OUI	OUI
Votre droit de décider – à tout moment – que vous ne consentez plus à ce que nous traitions vos données personnelles si vous nous aviez préalablement donné votre consentement. Cependant, tout traitement que nous avons effectué avant ne sera pas affecté par votre décision de révoquer votre consentement.	OUI	OUI
Votre droit de porter réclamation auprès d'une autorité compétente en matière de protection des données dans l'EEE.	OUI	OUI
Comment nous avons obtenu vos données personnelles et si elles ont été obtenues à partir de sources accessibles au public.	NON	OUI
Si nous recueillons vos données personnelles parce qu'elles sont exigées par des lois ou des règlements, par un contrat signé entre nous ou si nous en avons besoin avant que nous entrions dans un contrat avec vous. Nous vous dirons également si vous êtes obligé de fournir vos données personnelles et les répercussions éventuelles si vous ne le faites pas.	OUI	NON
Si nous utilisons vos données personnelles pour prendre des décisions sur vous automatiquement sans implication humaine, y compris si nous utilisons vos données personnelles pour évaluer des aspects personnels qui vous concernent. Nous vous donnerons également de plus amples renseignements sur l'importance de ces décisions, sur la façon dont elles sont construites et sur leurs conséquences potentielles.	OUI	OUI

Nous vous fournissons ces informations lorsque nous recueillons vos données personnelles. Si cela n'est pas possible, nous vous en informerons:

- Dans un délai d'un mois à partir de la collecte de vos données
- A l'occasion de nos premières communications (si nous utilisons les données personnelles pour communiquer avec vous), ou,
- Si la divulgation à un autre destinataire est prévue, au moment où vos données personnelles sont divulguées pour la première fois.

Dans certaines circonstances, nous n'avons pas besoin de vous informer. Par exemple, si vous connaissez déjà ces informations ou si nous sommes légalement tenus de collecter ou de partager vos données personnelles.

IV. Legalité du traitement

1. Base licite pour le traitement de vos données personnelles

Nous n'utilisons vos données personnelles que si nous avons une base légale pour le faire. Lorsque le traitement est nécessaire, ces raisons comprennent la nécessité de :

- Conclure un contrat avec vous ou l'exécuter
- Respecter nos obligations légales
- Protéger vos intérêts vitaux ou ceux d'un autre individu
- Accomplir une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique qui nous est dévolue, ou
- Entreprendre des actions pour nos intérêts commerciaux légitimes ou les intérêts commerciaux d'une tierce partie, sauf si vos intérêts ou droits et libertés fondamentales prévalent sur lesdits intérêts légitimes.

Nous pouvons également traiter vos données personnelles avec votre consentement.

2. Consentement

Si nous traitons vos données personnelles sur la base de votre consentement, nous :

- Nous assurons que le libellé et le format utilisés pour recueillir votre consentement sont clairs et faciles à comprendre, et que votre consentement est librement donné, précis, éclairé et clair.
- Avons des processus pour enregistrer l'accord et le retrait de votre consentement (de manière aisée). Nous vous informerons également de ce droit de retrait avant de donner votre consentement.
- Nous assurons que si votre consentement est recueilli dans le cadre d'une déclaration écrite qui concerne également d›autres questions, comme un contrat, la demande de consentement dans la déclaration écrite est présentée d'une manière clairement distincte des autres.

3. Données Personnelles Sensibles

Nous ne traitons vos données personnelles sensibles que si le traitement est nécessaire pour l'une des raisons suivantes:

- Vous permettre ou nous permettre d'exercer nos droits respectifs et de nous conformer aux obligations légales et juridiques en matière d'emploi, de sécurité et de protection sociale
- Des objectifs de santé préventive ou de médecine du travail, tels que l'évaluation de la capacité de travail d'un employé, le diagnostic médical, la santé ou les soins sociaux, et les activités des professionnels de la santé ;
- Des raisons majeures d'intérêt public, en vertu des législations et réglementations applicables dans l'EEE, lesquelles doivent être proportionnées à l'objectif visé, respecter le fondement du droit à la protection des données et de la vie privée et fournir des mesures adaptées et spécifiques pour protéger vos droits et intérêts fondamentaux
- L'intérêt public en matière de santé publique, s'il est exigé par la législation et les réglementations de l'EEE.

- L'archivage à des fins d'intérêt public, de recherche scientifique ou historique ou à des fins statistiques, si les lois et règlements de l'EEE l'exigent
- Le traitement relatif à vos données personnelles sensibles que vous avez rendues publiques.
- Protéger vos intérêts vitaux ou ceux d'une autre personne si vous êtes physiquement ou juridiquement incapable de donner votre consentement, ou
- Les revendications, droits ou actions en justice.
- Alternativement, nous traitons vos données personnelles sensibles si vous consentez explicitement à son traitement pour un ou plusieurs buts, à moins que ceci soit interdit par les lois et règlements de l'EEE.

4. Données à caractère personnel relatives aux condamnations et infractions pénales.

Nous ne traitons que les données à caractère personnel relatives aux condamnations et infractions pénales, ou aux mesures de sécurité connexes, si elles sont autorisées ou exigées par les lois et réglementations de l'EEE prévoyant des garanties adéquates pour vos droits et libertés.

V. Relation avec les processeurs de données (par exemple, les fournisseurs de services qui travaillent pour nous)

Nous autorisons uniquement les processeurs de données agissant pour le compte d'Allianz Group à collecter et traiter vos données personnelles s'ils concluent un accord écrit avec nous décrivant les exigences en matière de confidentialité et de protection des données.

Pour assurer la qualité de ce processus, nous :

- Effectuons des diligences raisonnables et des évaluations des risques pour évaluer les processeurs de données afin de s'assurer qu'ils respectent nos obligations en matière de sécurité et de confidentialité et protègent vos données personnelles
- Surveillons périodiquement les processeurs de données pour vérifier la conformité continue avec leurs obligations de confidentialité et de protection des données.

VI. Transferts & Transferts Ultérieurs

Nous pouvons transférer vos données personnelles à l'intérieur de l'EEE aux sociétés du groupe Allianz en dehors de l'EEE si elles respectent les règles énoncées dans l'APS.

Les transferts de vos données personnelles à des sociétés du groupe Allianz en dehors de l'EEE qui ne sont pas couvertes par les règles de l'APS, ainsi que les transferts aux contrôleurs de données ou aux processeurs de données qui ne sont pas membres du groupe Allianz, ne sont autorisés que si au moins une des conditions est remplie :

- La société se trouve dans un pays où la Commission européenne a reconnu l'adéquation des lois et réglementations en matière de protection de la vie privée et des données de ce pays.
- La société vers laquelle vos données personnelles sont transférées fournit des garanties appropriées à l'égard de ces données personnelles. Par exemple, si cette société a signé des clauses de confidentialité et de protection des données qui ont été adoptées par la Commission européenne ou une autorité de protection des données.
- Dans les circonstances spécifiques et limitées permises par les lois et réglementations applicables en matière de confidentialité et de protection des données de l'EEE. Par exemple, avec votre consentement explicite ou si le transfert est nécessaire pour l'exécution d'un contrat entre nous, ou
- En dernier recours, si le transfert est nécessaire pour nos intérêts commerciaux légitimes, à condition que certaines exigences soient remplies (par exemple, le transfert est limité et non répétitif et il n'y a pas de raisons impérieuses d'empêcher le transfert). Dans ces cas, nous informons normalement une autorité de protection des données sur le transfert avant qu'il ne se produise.

VII. Sécurité & Confidentialité

Nous manipulons vos données personnelles conformément aux politiques et normes de sécurité de l'information d'Allianz et en conformité avec les lois et réglementations qui s'appliquent à nous.

Nous adoptons des mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées pour protéger vos données personnelles contre les risques qui peuvent résulter d'une utilisation inadéquate, en particulier, contre la destruction, la modification ou la perte accidentelle ou illégale, ainsi que sur des divulgation ou accès à vos données personnelles. Les mesures dépendent de facteurs tels que l'état de l'art, la nature et la portée du traitement et du niveau de risque, mais peuvent comprendre :

- Le recourt à l'encryption, à l'anonymisation totale ou partielle de vos données personnelles si nécessaire
- Des tests et évaluations réguliers de l'efficacité des mesures de sécurité pour assurer la sécurité du traitement
- Le maintient des plans de continuité des activités et de reprise après sinistre, y compris la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience en cours sur les systèmes et services.

VIII. Perte des données personnelles

Nous vous informerons sans retard indu si un incident de perte de données personnelles est susceptible d'entraîner un niveau élevé de risque pour vos droits et libertés, y compris les spécificités suivantes :

- Nature de l'incident de perte de données personnelles
- Conséquences probables de l'incident de perte de données personnelles
- Mesures que nous prenons ou que nous planifions de prendre pour traiter l'incident de perte de données personnelles, y compris, le cas échéant, des mesures visant à atténuer son impact.

Nous ne vous informerons pas si :

- Nos mesures de sécurité rendent les données personnelles inaccessibles ou inutilisables à toute personne qui n'est pas autorisée à y accéder (par exemple, les données personnelles sont cryptées)
- Nous prenons des mesures ultérieures pour veiller à ce que tout risque important pour vos droits et libertés ne se produise pas, ou
- Il s'agit d'un effort disproportionné pour communiquer individuellement avec chaque personne affectée. Dans de tels cas, nous publierons une communication publique ou une mesure similaire pour nous assurer que vous êtes informé de manière tout aussi claire et efficace.

IX. Confidentialité par Defaut & Conception

1. Confidentialité par conception

Nous considérons le principe de la vie privée par la conception lors de la conception ou la modification d'un aspect qui influe sur le traitement des données personnelles (par exemple, le développement d'un nouveau produit, service ou système de technologie de l'information) pour nous aider à :

- Identifier et limiter les impacts de la protection des données et les risques de traitement
- Se conformer aux exigences de l'APS et aux obligations légales affectant le traitement
- Limiter les données que nous recueillons ou identifier différentes façons qui diminuent l'impact sur la confidentialité des données et la protection tout en respectant le même objectif commercial

2. Confidentialité par défaut

Nous utilisons des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour nous assurer que, par défaut, nous ne recueillons et ne traitons que les données personnelles nécessaires à nos fins commerciales. Nous utilisons également ce principe pour intégrer les contrôles de confidentialité et de protection des données dans nos activités de traitement, ce qui signifie que vos données personnelles ne seront pas publiées ou partagées par défaut.

X. Coopération avec les autorités charges de la protection des données.

Nous coopérons avec les autorités de protection des données de l'EEE :

- Mettons à disposition du personnel nécessaire pour assurer la liaison avec les autorités de protection des données de l'EEE
- Nous nous conformons à leurs conseils sur toute question concernant les règles relatives aux transferts internationaux.

C. Vos Droits

Vos droits sont résumés ci-dessous. Si vous faites une demande d'exercice de droits, effectuez n'importe quelle demande ou déposez une réclamation, celles-ci sont traitées conformément à l'article C.VI (traitant vos demandes et réclamations).

I. Demandes d'accès, de rectification ou d'effacement.

1. Demande d'accès

Vous avez le droit de nous demander si nous détenons des données personnelles qui vous concernent et tel est le cas, d'avoir une copie de ces données personnelles sous forme électronique, à moins que vous ne souhaitiez la recevoir d›une autre manière (par exemple, une copie papier). En outre, vous pouvez nous demander des informations sur la façon dont nous utilisons vos données personnelles, avec qui nous les partageons, combien de temps nous les gardons, où elles sont stockées, et d'autres informations pour vous aider à comprendre comment nous les utilisons.

2. Demande de rectification

Vous avez le droit de nous demander de corriger vos données personnelles (y compris en fournissant une déclaration supplémentaire) si elles sont inexactes ou de les mettre à jour si elles sont incomplètes, sans retard indu. Si nous ne pouvons pas corriger les données personnelles, nous incluons une note sur nos dossiers concernant votre demande de rectification de vos données personnelles.

3. Demande de suppression (effacement)

Vous avez le droit de nous demander d'effacer vos données personnelles si:

- Vos données personnelles ne sont plus nécessaires pour le (s) but (s) qu'elles ont été collectées
- Vos données personnelles ont été traitées illégalement
- Vos données personnelles doivent être effacées pour être conformes à une loi ou à un règlement de l'EEE
- Les données à caractère personnel concernent un enfant ou une personne dont les données personnelles ont été collectées lorsqu'il était enfant par rapport à des services fournis via Internet, des sites Web ou des applications
- Vous retirez votre consentement pour le traitement des données personnelles (et si c'est la seule base sur laquelle nous traitons vos données personnelles)
- Vous vous opposez à un traitement fondé sur nos intérêts légitimes, à condition qu'il n'y ait pas de motifs légitimes de poursuite du traitement, ou
- Vous vous opposez au traitement à des fins de marketing direct.

Si nous avons rendu les données personnelles concernées publiques, nous prenons également des mesures raisonnables pour informer d'autres contrôleurs de données traitant les données afin qu'ils puissent chercher à effacer des liens ou des copies menant à vos données personnelles.

Nous pouvons refuser d'agir sur votre demande d'effacer vos données personnelles si le traitement de vos données personnelles est nécessaire :

- A l'exercice de notre droit à la liberté d'expression et d'information
- A nos abligations de conformité aux lois et réglementations de l'EEE

- A l'accomplissement d'une tâche effectuée dans l'intérêt public ou pour exercer l'autorité officielle qui nous est dévolu
- A l'établisseemnt, l'exercice ou la défense des revendications légales.

Dans ces cas, nous pouvons restreindre le traitement au lieu d'effacer vos données personnelles si vous le demandez. Voir la section C. III pour plus de détails

II. Demandes d'objections

Vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement de vos données personnelles si nous les traitons en fonction de nos intérêts légitimes. Cela comprend tout ce qu'on appelle le «profilage». Nos mentions légales vous informent lorsque nous comptons sur des intérêts légitimes pour traiter vos données personnelles. Dans ces cas, nous cesserons de traiter vos données personnelles à moins que nous ne puissions démontrer des raisons légitimes impérieuses de poursuivre le traitement. Nous pouvons rejeter votre demande si le traitement de vos données personnelles est nécessaire pour établir, exercer ou défendre des revendications légales.

III. Demandes de restrictions

Vous avez le droit de nous demander de restreindre le traitement de vos données personnelles si :

- Vous contestez l'exactitude de vos données personnelles et nous sommes en train de vérifier les données personnelles que nous détenons
- Le traitement est illégal et vous ne voulez pas que nous effaçions vos données personnelles
- Nous n'avons plus besoin de vos données personnelles pour le (s) but (s) initial (s) de traitement, mais vous avez besoin d'eux pour établir, exercer ou défendre des revendications légales et vous ne voulez pas que nous supprimions les données personnelles en conséquence, ou
- Vous vous êtes opposé au traitement effectué en raison de nos intérêts légitimes (voir la section précédente), tandis que nous vérifions si nos motifs légitimes outrepassent les vôtres.

Si le traitement est restreint, nous pouvons traiter vos données personnelles (sauf à des fins de stockage), uniquement :

- Si vous nous avez donné votre consentement
- Pour l'établissement, l'exercice ou la défense de créances légales
- Pour protéger les droits d'une autre personne physique ou morale, ou
- Pour des raisons d'intérêt public important telles que définies dans les lois et réglements applicables de l'EEE

IV. Demande de Portabilité

Si notre traitement est effectué par ordinateur et est nécessaire pour remplir un contrat avec vous, ou est basé sur votre consentement, vous avez le droit de :

- Recevoir toutes les données personnelles que vous nous avez fournies dans un format électronique structuré, couramment utilisé et lisible par machine
- D'envoyer vos données personnelles à une autre organisation ou de nous demander de le faire pour vous si cela nous est techniquement possible

Si votre demande porte sur un ensemble de données à caractère personnel qui concerne également d›autres personnes, le fait que vous demandiez que nous portions ces données comme décrit ci-dessus n'empêche pas ces personnes d'exercer leurs propres droits en ce qui concerne leurs données personnelles. Même si vous demandez la portabilité de vos données personnelles, vous conservez votre droit de demander également leur effacement conformément à la section C. I. 3 ci-dessus.

V. Demandes d'objection aux décisions automatisées

En règle générale, vous avez le droit de vous opposer à toute décision produisant un effet juridique vous concernant (par exemple, annulation de votre contrat) ou qui vous affecte de façon significative (par exemple, refus de votre demande d'assurance en ligne) si celle-ci est fondée uniquement sur le traitement automatisé de vos données personnelles. Cela inclut les décisions automatisées basées sur le profilage.

Nous pouvons refuser votre demande si la décision en question est :

- Nécessaire pour conclure un contrat avec vous, ou pour l'exécution de votre contrat avec nous
- Permis par les lois et réglementations de l'EEE, ou
- Fondée sur la base de votre consentement explicite.

Les décisions concernant vos données personnelles, prises sur la seule base de traitement automatisé, ne seront prises qu'à la condition que vous ayez donné votre consentement explicite ou que le traitement est nécessaire pour des raisons d'intérêt public substantiel, basé sur les lois et réglements de l'EEE, et nous protégeons vos droits, libertés et intérêts légitimes.

VI. Traitement de vos demandes relatives à vos données personnelles

1. Confirmation de votre identité

Nous voulons nous assurer que nous ne divulguons pas d'information vous concernant à quelqu'un qui n'y a pas droit. Par conséquent, nous pouvons vous demander des informations supplémentaires pour confirmer votre identité avant de traiter votre demande.

2. Echéanciers pour traiter votre demande

Lorsque nous recevons une demande de votre part :

- Nous vous informons de toute action entreprise sans retard indu. Au plus tard, ce sera dans un délai d'un mois à partir de la réception de la demande.
- Nous pouvons prolonger le délai de réponse de deux mois supplémentaires en fonction de la nature de votre demande. Nous vous informerons de toute prolongation dans un délai d'un mois ainsi que les raisons de l'extension.

Nous vous informerons dès que possible (au plus tard dans un délai d'un mois) si nous décidons de ne pas nous conformer à votre demande ainsi que nos raisons de refus. Vous recevrez également des informations sur votre droit d'adresser une réclamation auprès d'une autorité de protection des données de l'EEE, et/ou votre droit de demander des recours judiciaires

3. Format de réponse

Si vous faites une demande électronique, nous visons à répondre électroniquement, à moins que vous nous demandiez de répondre d'une manière différente.

4. Coûts

En général, nous ne facturons pas votre demande. Cependant, nous pouvons avoir besoin de le faire si :

- Votre demande est infondée ou excessive, par exemple, si la demande est répétitive, ou
- Vous demandez des copies supplémentaires des données personnelles que nous vous avons déjà fournies.

5. Refus de répondre à votre demande.

- Nous pouvons refuser de répondre à votre demande si :
- La requête est infondée ou excessive, par exemple si la requête est répétitive
- Notre traitement ne nous oblige pas à vous identifier et nous pouvons démontrer que nous ne pouvons pas vous identifier, ou

- Les lois et réglementations de l'EEE nous empêchent de répondre à votre demande, par exemple, si un tribunal ou une autorité de régulation nous a imposé une emprise légale

6. Notification de changement aux destinataires de vos données personnelles

Nous informons tout tiers avec qui nous partageons vos données personnelles, telles que des vendeurs ou des fournisseurs de services, de changements dus à l'effacement, à la rectification ou à la restriction du traitement de vos données personnelles, à moins que cela ne soit impossible ou implique des efforts disproportionnés. Nous vous informerons qui sont ces destinataires si vous le demandez.

D. Transferts internationaux de vos données personnelles

I. Vos réclamations et comment nous les traitons.

Nous prenons au sérieux toute réclamation relative la façon dont vos données personnelles ont été traitées en vertu des règles pour les transferts internationaux. Vous pouvez enregistrer une réclamation en envoyant un courriel à privacy@allianz.com.

Nous:

- Accuserons reception de votre réclamation dans les deux semaines suivant la réception, nous efforcant de la résoudre et de vous répondre dès que possible, et en tout cas, dans les deux mois. Nous vous informerons de la procédure et des délais de réponses associés, et vous tiendrons informés pendant toute cette période
- Enquêterons sur les circonstances relatives à votre réclamation et recueillerons des informations afin de fournir une réponse
- Ferons rapidement remonter votre réclamation auprès du chef de la protection de la vie privée du groupe si, au cours de l'enquête, les collaborateurs d'Allianz chargé de traiter la réclamation prévoient que la date limite de 2 mois ne peut pas être remplie. Nous vous informerons de ceci et de notre estimation du temps qu'il faudra pour traiter votre réclamation (en tout cas, dans les deux mois de l'escalade)
- Resoudrons votre réclamation si elle est confirmée et vous informerons de l'action que nous avons prise. Vous pouvez faire remonter votre réclamation auprès de l'agent principal de la protection des renseignements personnels du groupe si vous n'êtes pas satisfait du résultat
- Nous vous tiendrons informé si votre réclamation n'est pas conforme et de votre droit de faire remonter votre réclamation auprès de l'agent principal de la protection de la vie privée du groupe.

II. Vos droits de tiers bénéficiaires relatifs aux transferts internationaux de vos données personnelles

Les règles relatives aux transferts internationaux en vertu des lois et réglementations relatives à la confidentialité et à la protection des données de l'EEE exigent que, lorsque les données à caractère personnel sont transférées d'une société du groupe Allianz au sein de l'EEE à une société du groupe Allianz en dehors de l'EEE, les personnes dont les données personnelles sont transférées doivent pouvoir bénéficier de certains droits à l'égard de ces données en tant que tiers bénéficiaires. Par conséquent, si vos données personnelles sont transférées d'une société du groupe Allianz au sein de l'EEE à des sociétés du groupe Allianz en dehors de l'EEE, vous pouvez appliquer les droits suivants en tant que tiers bénéficiaire :

Diligence

Qualité des données

Transparence et Ouverture

Legalité du traitement

Relation avec les processeurs de données (par exemple, les fournisseurs de services qui travaillent pour nous)

Transferts & Transferts Ultérieurs

Sécurité & Confidentialité

Perte des données personnelles

Confidentialité par Defaut & Conception

Coopération avec les autorités charges de la protection des données.

Demandes d'accès, de rectification ou d'effacement.

Demandes d'objections

Demandes de restrictions

Demande de Portabilité

Demandes d'objection aux décisions automatisées

Traitement de vos demandes relatives à vos données personnelles

Vos réclamations et comment nous les traitons.

Vos droits de tiers bénéficiaires relatifs aux transferts internationaux de vos données personnelles

Application des lois et réglements

L'application d'un droit de tiers bénéficiaire signifie que vous pouvez prendre des mesures contre une société de groupe Allianz assujettie aux règles de l'APS, conformément aux règles de responsabilité énoncées ci-dessous, même si vous n'avez pas de lien commercial ni de contrat en cours avec eux. Cela comprend le recours à des actions judiciaires pour toute violation de vos droits, y compris la réparation et, le cas échéant, l'indemnisation.

Dans tous les cas, vous avez le droit de présenter une demande de violation de vos droits de tiers bénéficiaires conformément au présent article. Vous pouvez adresser une réclamation auprès :

- Des tribunaux de la juridiction de la société Allianz Group située dans l'EEE qui ont transféré vos données personnelles en dehors de l'EEE
- Des tribunaux de la juridiction où vous avez votre résidence habituelle dans l'EEE, et/ou
- De l'autorité de protection des données de l'EEE pour le pays de l'EEE où vous avez votre résidence habituelle ou votre travail, ou lorsque la violation alléguée a eu lieu.

Si une société d'Allianz Group dans l'EEE (l'«exportateur») partage vos données personnelles avec une autre société du groupe Allianz en dehors de l'EEE (l' «importateur»), cela entraîne une violation de l'APS affectant vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation contre l'exportateur. La responsabilité de l'exportateur est limitée aux dommages matériels et non matériels directs résultant de la violation.

La charge de la preuve incombe à Allianz pour prouver sa non responsabilité dans la violation ou pour prouver que la violation n'a pas eu lieu.

E. Application des lois et réglements

Si une partie de l'APS est moins stricte que les lois ou règlements locaux, ces lois ou réglementations locales s'appliqueront au-dessus de ces exigences.

Nous chercherons à résoudre tout conflit entre les dispositions de l'APS et les lois et règlements locaux afin de déterminer les actions appropriées. Nous consulterons les autorités de protection des données de l'EEE en cas d'incertitude juridique.

F. Mise à jour de ce document

Nous ajusterons ce document pour refléter les modifications apportées à l'APS. Nous préciserons la date à laquelle ce document a été revu pour la dernière fois et les dates et les raisons de toute modification.

- **Version :**
- **Date de Revision :**
- **Motif de revision :**

Si vous avez des questions concernant l'APS, veuillez contacter notre responsable de la protection de la vie privée du groupe sur privacy@allianz.com.